



La politique de l'égalité fait un détour par les toilettes

La rédaction

Patrick Monay
Chef de la rubrique
Suisse



Les messieurs d'un côté, les dames de l'autre. La séparation des sexes à l'heure de la pause-pipi n'est pas près de disparaître dans les entreprises suisses. Le Conseil fédéral a balayé cette semaine une demande d'un élu lucernois, qui voulait supprimer l'obligation faite aux employeurs d'offrir à leur personnel des lieux d'aisances distincts pour hommes et femmes. «Cette règle remonte à une ère victorienne et à sa morale rigide», estimait le conseiller national PLR Albert Vitali. Elle entraîne aussi et surtout des dépenses inutiles, ajoutait-il, soutenu par une septantaine d'élus bourgeois.

Le gouvernement ne l'entend pas de cette oreille. Il motive son refus en citant la prévention du harcèlement sexuel, le mal-être provoqué par la présence d'une personne du sexe opposé et des motifs touchant à l'hygiène. Autant d'arguments qui plaident, selon lui, en faveur du statu quo sanitaire. Seules les entreprises comptant moins de dix salariés peuvent se contenter de WC unisexes. Ou alors, à la rigueur, celles dont les activités sont «peu salissantes».

Qu'en pensent les usagers que nous sommes tous? Parlez-en autour de vous, c'est assez fascinant. Il y a celles - et ceux - qui se disent mal à l'aise à l'idée d'utiliser les mêmes cuvettes que Madame ou Monsieur. Et d'évoquer les mauvais souvenirs de passages dans les latrines mixtes de tel ou tel restaurant... D'autres, en revanche, pensent que la mixité peut favoriser l'échange. Au diable les convenances: une fois devant les lavabos, il est

facile d'engager la conversation avec sa voisine ou son voisin de cabinet tout en se lavant les mains. Un monde plus égalitaire est en marche, après tout.

C'est cette vision progressiste qui a poussé le très sérieux ministre vaudois des Finances, Pascal Broulis, à envisager des «WC transgenres» dans le futur Musée de l'Élysée et celui du design (Mudac), à Lausanne. Il confiait en début d'année avoir pris cette option pour régler le problème des tables à langer: plutôt que d'en installer chez les hommes comme chez les femmes, égalité de genre oblige, autant les mettre dans des toilettes mixtes! Cette nouveauté - une première dans un bâtiment public cantonal - pourrait devenir réalité à l'horizon 2021.

«Il serait désolant de voir les parlementaires à nouveau tirer la chasse»

Voilà qui, blague à part, donnera peut-être matière à réflexion aux sénateurs. Le 29 mai, le Conseil des États débattit d'un aspect bien moins anecdotique des disparités liées au sexe: les discriminations salariales. Alors que le principe de l'égalité figure noir sur blanc dans la Constitution, les femmes gagnent en moyenne 18% de moins que les hommes. L'écart grimpe même à 24% chez les cadres. Le Conseil fédéral tente de corriger le tir en obligeant les entreprises à faire contrôler les salaires de leurs employés tous les quatre ans. Mais la Chambre des cantons, qui goûte peu à de telles interventions étatiques, préfère croire en de possibles mesures volontaires. Elle a écarté la loi en février. Il serait désolant de voir les parlementaires à nouveau tirer la chasse.